

SALLE SAINT BRUNO

Association loi de 1901

9, rue Saint Bruno
75018 PARIS

**RAPPORTS
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Comptes Annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015

GERARD MOITRIER

EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

35, Rue du Sentier - 75002 PARIS
Tél. : 01 48 74 50 00+ - Fax : 01 48 74 58 67

SALLE SAINT BRUNO
Association régie par la loi de 1901
9, rue Saint Bruno
75018 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2015

Aux membres de l'Association,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015 sur :

- * le contrôle des comptes annuels de votre association tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- * la justification de mes appréciations,
- * les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et des principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués. J'ai notamment procédé à des sondages sur les subventions comptabilisées en m'assurant de la conformité des actions de l'exercice par rapport aux notifications reçues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral de votre direction et dans les documents adressés aux membres de votre association sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 6 mai 2016

Le Commissaire aux Comptes

G. MOITRIER



ACTIF	Brut	2015 Amortissements et provisions	2015 Net	2014 Net	PASSIF	Exercice N 2015	Exercice N-1 2014
Actif immobilisé :					Fonds associatifs		
Immobilisations incorporelles					Fonds propres et autres fonds associatifs	112 599	112 599
- Fonds commercial					réserves de trésorerie	91 469	91 469
- Autres – Logiciels	995	995	0	0	subvention d'investisss	21 129	21 129
Immobilisations corporelles	299 491	262 128	37 363	45 811	Écart de réévaluation		
Immobilisations financières – caution baux	2 951		2 951	2 931	Réserves :		
					- Autres (fusion EPN-SSB)	41 611	41 611
TOTAL I	303 437	263 123	40 314	48 742	Report à nouveau	-38 349	-43 489
Actif circulant :					Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 091	5 139
Stocks et en-cours (autres que marchandises)					Provisions réglementées / Subventions d'investissement	39 385	33 007
Marchandises					TOTAL I	156 336	148 867
Avances et acomptes versés sur commandes					Provisions pour risques et charges (II)	65 580	69 685
					Fonds dédiés (III)	12 569	1 936
Créances :					Dettes :		
Clients et comptes rattachés	16 396		16 396	9 983	Emprunts et dettes assimilées		
Autres créances	189 530		189 530	101 664	Avances et acomptes reçus sur commande		
Valeurs mobilières de placement				0	Fournisseurs et comptes rattachés	47 450	32 469
Disponibilités (autres que caisse)	153 288		153 288	156 224	Dettes sociales et fiscales	79 087	42 872
Caisse	272		272	227	Autres dettes		
TOTAL II	359 486	0	359 486	268 098	TOTAL IV	139 106	77 277
Charges constatées d'avance (III)	8 271		8 271	2 823	Produits constatés d'avance (III)	47 049	23 834
TOTAL GENERAL (I+II+III)	671 194	263 123	408 071	319 663	TOTAL GENERAL (I+II+III)	408 071	319 663

COMMISSAIRE

C. MONMORIER

35 Rue du Sentier
75002 PARIS
Tél. : 48 74 50 00

AUX COMPTES



SALLE SAINT BRUNO
Compte de résultat 2015

CHARGES	2015 Réalisé	2014 Réalisé	PRODUITS	2015 Réalisé	2014 Réalisé
60. ACHATS	57 703	67 375	706. RECETTES PROVENANT DES SERVICES RENDUS	8 922	10 023
Alimentation et boisson	6 624	9 231	Marchandises		
Fournitures ateliers ou activités	5 306	5 567	Prestations de services	8 922	9 415
Eau Gaz Electricité Combustibles	17 328	16 663	Produits des activités annexes	0	608
Fournitures entretien	844	1 468			
Fournitures administratives	2 326	3 167			
Autres : Prestations de service	25 275	31 278	74. SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	509 845	492 607
61. SERVICES EXTERNES	98 909	92 566			
Sous-traitance générale	0	0	Etat :	125 537	142 722
Crédit-bail	3 849	3 849	Préfecture – ACSE/CUCS	26 000	26 000
Locations de matériel	9 744	9 277	FIPD/DIRECCTE/DDCS Autres	7 500	4 250
Travaux d'entretien et de réparation	15 083	11 989	Emploi aidé par l'Etat : CAE/EAV	0	3 071
Primes d'assurances	3 300	3 428	Emploi aidé par l'Etat : Adulte relais	79 919	97 283
Documentation/Etudes/Recherches	337	405	FONJEP	12 118	12 118
Loyers (prorata sur SSB)	66 030	63 110	CAF	0	
Autres (Frais ticket restaurant)	567	507	Collectivités territoriales :	327 779	346 384
62. AUTRES SERVICES EXTERNES	26 235	23 037	Région Ile-de-France	44 750	55 500
Transports liés aux activités	20	0	Région Ile-de-France Emploi tremplin	12 375	14 250
Missions/Réceptions/Déplacements	5 271	3 419	Ville de Paris DPVI-CPO	108 615	118 615
Rémunérations d'intermédiaires et d'honoraires	4 200	4 274	Ville de Paris DPVI- EPN	57 000	59 000
Téléphone/Internet	4 626	5 309	Ville de Paris DPVI- Complément AR	12 373	14 118
Frais postaux	353	177	Ville de Paris DEEES	32 000	32 000
Publicité/Publications/ Annonces-Insertion	4 011	7 807	Ville de Paris CPO FGO – DPVI/DJS/ DAC	43 000	35 000
Services bancaires et assimilés	417	396	Ville de Paris -DASCO/DASES/DPE	8 334	6 666
Formation des salariés	6 509	847	Mairie 18°/CQ	9 332	11 235
Cotisation	828	808	Fonds Social Européen (FSE)	52 080	0
63. IMPOTS ET TAXES	6 587	6 741	Subventions privées :	4 450	3 500
Taxes sur salaires	0	0	La Poste	0	0
Autres impôts et taxes	6 587	6 741	Paris Habitat	2 500	1 500
64. FRAIS DE PERSONNEL	413 610	391 936	LCL/JM-Bruneau	1 950	2 000
Salaires bruts	288 415	276 588	Autres		
Charges sociales de l'employeur	112 659	102 798	75. AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	103 934	108 107
Autres (Préciser : TR+CO+mutuelle)	12 536	12 550	Adhésions	1 640	2 825
65. AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 011	1 600	Mise à disposition salles	94 243	93 558
	3 011	1 600	Participation EPN particuliers	2 401	2 597
			Participation EPN projets associatifs	4 031	6 712
66. CHARGES FINANCIERES	0	0	autres mises disposition (copie, fax...)	1 620	2 415
Intérêt des emprunts	0	0	Autres :contributions associations FGO		
Autres charges financières			76. PRODUITS FINANCIERS	0	0
67. CHARGES EXCEPTIONNELLES	15 415	1 141			
	15 415	1 141	77. PRODUITS EXCEPTIONNELS	6 683	6 983
68. DOTATIONS	65 591	50 051		6 683	6 983
Dotation aux amortissements	10 098	10 722	78. REPRISE	48 966	19 527
Engagements à réaliser sur subventions attribuées	11 659	1 390		48 966	19 527
Dotations aux provisions	43 834	37 940	79. TRANSFERTS DE CHARGES	9 801	2 340
TOTAL	687 060	634 447	TOTAL	688 151	639 587
RESULTAT	1 091	5 139			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	19 940	0	87. Contributions volontaires en nature	19 940	29 500
Secours en nature			Bénévolat	19 940	29 500
Mise à disposition de biens et prestations			Prestations en nature		
Personnel bénévole	19 940		Dons en nature		
TOTAL	707 000	634 447	TOTAL	708 091	669 087



Salle Saint Bruno

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2015

I – PRÉSENTATION ET FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

L'association n'est pas soumise aux impôts commerciaux. Elle clôture un exercice d'une durée de 12 mois courant du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015.

Les comptes 2015 présentent un excédent de 1091€.

Le budget global augmente et constate :

- une augmentation des charges : augmentation de la masse salariale, des provisions et redressement de l'URSSAF de 2 ans de taxe transport (la SSB ne savait pas, suite à l'évolution des règles d'exonération de cette taxe et à sa masse salariale, qu'elle y était soumise).
- une augmentation des produits principalement liée à une augmentation des reprises de provision pour risques et une demande au FSE qui compense pour cet exercice une diminution des subventions de l'État (perte d'un poste adulte-relais), de la région Ile-de-France (fin du soutien à un projet de l'EPN) et de la Ville (diminution sur l'EPN et la Fête).

L'exercice a été marqué par plusieurs mouvements de personnel :

- recrutement d'une chargée d'accueil à l'EPE pour remplacer la chargée d'accueil titulaire pour formation (mi-temps de janvier à avril), puis pour congé maternité et congé (temps plein de mai à octobre).
- départ de la coordinatrice de l'EPE mi-septembre (rupture conventionnelle) et recrutement d'une nouvelle personne fin novembre.
- recrutement d'un animateur en CDD de 2 mois à temps partiel en mai et juin pour le projet Goutte d'Or & Vous.
- départ de la chargée de projet animation de la vie locale au 31/12 et recrutement anticipé d'une personne pour lui succéder mi-décembre.
- recrutement d'un animateur multimédia à l'EPN en novembre en l'absence pour congé maternité de la coordinatrice.

II – PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont élaborés conformément aux dispositions du code de commerce ainsi qu'à celles du Plan Comptable général (CCG) et du plan comptable des associations tels qu'ils résultent des règlements CRC 99-01.

Les procédures d'enregistrement et de classement sont conformes aux exigences des comptabilités informatisées.



III – NOTES RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

A. Mouvements ayant affecté les divers postes de l'actif immobilisé

L'association respecte les règles habituelles d'amortissement et n'a pas recours aux amortissements dérogatoires. Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les durées d'amortissement, en mode linéaire ou dégressif, retenues sont les suivantes :

Nature d'immobilisations	Mode	Durée d'amortissement
Logiciels et matériel informatique	Linéaire	1-5 ans
Constructions	Linéaire	30 ans
Agencements, installations	Linéaire	3-10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3-5 ans
Mobilier	Linéaire	3-10 ans

	N-1	Augmentation	Diminution	N
Immobilisations incorporelles				
Concessions, logiciels	995 €			995 €
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels, outillage	173 990 €			173 990 €
Matériel de bureau et informatique	76 533 €			76 533 €
Mobilier	45 639 €			45 639 €
Autres matériels	1 679 €	1 650 €		3 329 €
Immobilisations en cours				
TOTAL VALEURS BRUTES	298 837 €	1 650 €	0 €	300 487 €
Immobilisations incorporelles				
Amorts concession, logiciels	995 €			995 €
Immobilisations corporelles				
Amorts installations techniques, matériels, outillage	136 601 €	6 008 €		142 609 €
Amorts autres immobilisations corporelles				
Amorts Matériel de bureau et informatique	71 164 €	3 342 €		74 506 €
Amorts Mobilier	42 476 €	857 €		43 333 €
Amorts Autres matériels	1 789 €		110 €	1 679 €
TOTAL AMORTISSEMENTS	253 025 €	10 207 €	110 €	263 122 €
VALEURS NETTES COMPTABLES	45 811 €			37 364 €

Le seul investissement constaté cette année est l'achat d'une sono qui a bénéficié d'une subvention d'investissement de la DDCT (en 2014).

On constate par ailleurs une diminution des valeurs nettes des matériels suite à l'amortissement total de plusieurs matériel dont le remplacement devra être envisagé.

B. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont composées des cautions locatives de Paris Habitat :

	N-1	Augmentation	Diminution	N
Paris Habitat	2 931 €	20 €		2 951 €
TOTAUX	2 931 €	20 €	0 €	2 951 €



C. Stocks et en-cours

Néant

D. Créances

Il y a 745€ de créances douteuses au 31/12/2015 correspondant à des mises à disposition de salles de 2012 et 2014 non encore réglées.

E. Valeurs mobilières de placement

Néant

F. Tableau des fonds propres

	MONTANT
Fonds associatifs sans droit de reprise	41 611 €
Fonds associatifs + réserves	112 599 €
Résultat de l'exercice (excédent)	1 091 €
Report à nouveau	-38 349 €
FONDS PROPRES	116 951 €

G. Subventions d'investissement

Sub 1 équipement	98 230 €	13 000 €		111 230 €
Sub 2 équipement	11 774 €			11 774 €
TOTAUX	110 004 €	13 000 €	0 €	123 004 €
Amortissement des subventions d'investissement				
Libellés	N-1	Augmentation	Diminution	N
Amortissements	76 996 €	6 623 €		83 619 €
TOTAUX	76 996 €	6 623 €	0 €	83 619 €
			Soldes à amortir	39 385 €

L'augmentation de 13 000€ en 2015 vient d'une subvention de la DDCT de 10 000€ pour la rénovation du sous-sol et des toilettes du siège de la Salle Saint Bruno (à réaliser en 2016) et de 3 000€ pour l'achat d'un logiciel de suivi de l'activité pour l'Espace Proximité Emploi. La reprise se fait sur la durée des biens amortis.

H. Provisions réglementées

Il n'y a pas de provisions réglementées au 31/12/2015.



I. Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges d'un total de 65 580€ figurent au bilan au 31/12/2015 et correspondent à :

	N-1	Augmentation	Diminution	N
Provisions pour risques				
Prov travaux SSB	10 000 €			10 000 €
Prov FSE 2012	10 000 €		10 000 €	0 €
Prov FSE 2013	10 000 €		10 000 €	0 €
Prov FSE 2015		25 000 €		25 000 €
Créances douteuses (2012-2014)	745 €			745 €
Région – Projet Goutte d'Or & Vous	6 000 €			6 000 €
Région – Projet E-Inclusion	5 000 €			5 000 €
Total provisions pour risques	41 745 €	25 000 €	20 000 €	46 745 €
Provisions pour charges				
Retraites	9 939 €	1 396 €		11 335 €
Régulation salaires	0 €			0 €
Remplacement Congés	0 €			0 €
Provision risque poste accueil	11 000 €		11 000 €	0 €
Provision risque poste entretien	7 000 €	500 €		7 500 €
total provisions pour charges	27 939 €	1 896 €	11 000 €	18 835 €
Total provisions	69 684 €	26 896 €	31 000 €	65 580 €

J. Fonds dédiés

Des fonds dédiés d'un total de 12 569€ figurent au bilan au 31/12/2015 et correspondent à :

2015	Subventions initiales	Solde N-1	Dépenses réalisées	Solde N
Etat et Mairie de Paris DDCT - FSIH	5 000 €	1 936 €	6 026 €	910 €
Subvention Paris DEEES – EPE – PLVP	17 000 €		8 500 €	8 500 €
Produits Fête de la Goutte d'Or	8 302 €		6 302 €	2 000 €
Fondation Bruneau pour le Collectif Magnolias	1 500 €		341 €	1 159 €
TOTAUX	31 802 €	1 936 €	21 169 €	12 569 €

K. Emprunts et dettes

Il n'y a pas d'emprunts auprès des établissements de crédit au 31/12/2014.

L. Échéances des créances et des dettes

Dettes 2015	Montant brut	A – d'1 an	De 1 à 5 ans	A + de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	47 450 €	47 450 €		
Personnel et comptes rattachés	14 557 €	14 557 €		
Organismes sociaux	55 233 €	55 233 €		
Produits constatés d'avance	47 049 €	47 049 €		
TOTAUX	164 289 €	164 289 €	- €	- €



Créances 2015	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Autres immobilisations financières			
Créances financeurs douteux ou litigieux			
Créances et comptes rattachés	16 396 €	16 396 €	
Autres :	189 530 €		
Personnel et comptes rattachés	4 932 €	4 932 €	
Organismes sociaux			
Subvention à recevoir	183 525 €	141 845 €	52 080 €
Groupe et associés			
Débiteurs divers	1 074 €	1 074 €	
Charges constatées d'avance	8 271 €	8 271 €	
TOTAUX	214 197 €	172 518 €	52 080 €

Subventions à plus d'un an : FSE 2015 à percevoir en 2017 si les délais d'instruction des bilans restent les mêmes.

M. Charges à payer et produits à recevoir

Détail des charges à payer	Total
Fournisseurs et comptes rattachés	47 450 €
Fournisseurs	28 000 €
Fournisseurs factures non parvenues	19 450 €
Autres	79 087 €
Provisions sur congés payés	14 557 €
Provisions sur charges sociales sur congés payés	6 550 €
Autres (Prévoyance à reverser+ dette Cnam...)	9 298 €
Cotisations sociales à payer (Urssaf, caisse retraite, prévoyance, formation continue)	48 682 €
Produits constatés d'avance	47 049 €
TOTAUX	173 586 €

Détail des produits à recevoir	Total
Subventions	
FSE 2013	26 320
FSE 2015	52 080
Etat Adulte Relais	9 491
Etat Directe IDF EPE	15 000
Conseil Régional Projets EPN - GOV	49 509
Région IDF Emploi tremplin	625
Région IDF CUCS EPE	26 000
Mairie de Paris	3 000
Fondation Bruneau	1 500
Total Subventions à recevoir	183 525



V – NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

A. Produits

Les produits de l'association sont composés de :



A.1 – Subventions

	2015	2014
Etat	125 536 €	142 722 €
Ville et Département de Paris	261 322 €	265 399 €
Conseil Régional Ile de France	57 125 €	69 750 €
FSE	52 080 €	
Subventions privées	4 450 €	3 500 €
Mairie du 18eme	9 332 €	11 235 €
Total	509 845 €	492 606 €

Détails des diminutions :

- Etat : aide aux postes Adulte Relais et CAE :- 17 365€ et - 3 040€ ; FIPD (parentalité) : -2000€
- Région Ile-de-France : diminution du soutien au projet de média local, fin de subvention à l'EPN en 2014, dégressivité de l'emploi-tremplin de l'EPE. Report du financement à la Fête sur l'EPE (10 000€).
- Ville de Paris : compte tenue du report de la région, report du soutien à l'EPE (10 000€) à la Fête (8 000€) soit une diminution de 2 000€. Diminution du co-financement adulte-relais : - 1745€. Diminution de 2000€ du soutien à l'EPN. Arrêt des financement des ateliers périscolaires à la rentrée 2015 (choix de la SSB).
- Mairie du 18° : -1900€ (pas de demande de financement pour le square de Noël et financement du conseil de quartier aux fournisseurs).
- Subventions privées : fin du soutien de Franprix (2000€) à la Fête de la Goutte d'Or.

Détails des augmentations :

- FSE : sollicité à hauteur de 52 000€ en 2015 pour l'EPE. Cette augmentation est à relativiser puisque 25 000€ sont mis en provision pour charge en regard (correspondant au soutien obtenu les années précédentes).
- Etat- Direccte : un nouveau projet de « comité de suivi pluridisciplinaire » à l'EPE est soutenu à hauteur de 30 000€ pour 2 ans (2 mois en 2015), le média de quartier est soutenu pour la première fois par la DRAC (7500€ dont 2500€ en 2015).
- Ville de Paris : la Fête a été soutenue exceptionnellement en 2015 à hauteur de 5000€ par la Direction de l'Environnement pour la mise en place d'un événement éco-responsable.

A. 2 - Cotisations et autres produits de gestion courante

	2015	2014
Adhésion SSB + EPN	1 640 €	2 825 €
Participation aux cours EPN des particuliers	2 401 €	2 597 €
Contribution des associations sur les projets en partenariat EPN	4 031 €	5 488 €
Participation aux mises à disposition de salles	94 243 €	94 782 €
Participation aux photocopies	1 620 €	2 415 €
Total produits de gestion courante	103 934 €	108 107 €

La diminution des produits de gestion courante vient principalement de l'arrêt du système d'adhésion à l'EPN qui correspondait à un droit d'entrée remplacé par un système de forfait d'heures cumulé à une diminution des usagers.

A. 3 - Ventres

	2015	2014
Buvette Fête de la Goutte d'Or	8 302€	9 415€
Formation professionnelle EPN		
Participation repas équipes FGO	619 €	418 €
Livres Carnets de voyage		190 €
Total Ventres	8 921€	10 023€

B. Charges d'exploitation

	2015	2014
Achats	57 703 €	67 375 €
Services extérieurs	98 909 €	92 566 €
Autres services extérieurs	26 235 €	23 037 €
Impôts et taxes	6 587 €	6 741 €
Charges de personnel	413 610 €	391 936 €
Autres charges	3 011 €	1 600 €
Total charges d'exploitation	606 055 €	583 255 €

Détail des augmentations significatives

Services extérieurs :

- Entretien et réparation : en 2015, réparation d'un mur et travaux l'électricité à Polonceau.

Autres services extérieurs :

- Formation des salariés : Magali Van Damme (EPE) a commencé une licence professionnelle au CNAM qui se terminera en 2016, Estelle Verdier a commencé un Master interrompu en cours d'année.

Personnel : l'augmentation a plusieurs sources

- L'augmentation conventionnelle de l'ordre de 2 %/an
- Le recrutement pendant 2 mois d'un animateur (suite d'un service civique) sur le projet Goutte d'Or & Vous.
- Le remplacement de Magali Van Damme pour formation puis congé maternité puis congés, celui de Virginie Maurice pour congé maternité.
- Deux ruptures conventionnelles.

Détail des diminutions significatives

Achats :

- Prestations de services : la diminution concerne pour partie la Fête (fin de la direction artistique) et pour partie le média de quartier (1 atelier en moins).
- Diminution de la ligne publicité publication.

A. C. Résultat financier

Néant



B. D. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de – 8 731€ correspond à :

Charges exceptionnelles : 15 415€ de redressement URSSAF (charges sur exercices antérieurs).

Produits exceptionnels de 6683€ de quote-part des subventions d'investissement virées au compte de résultat.

E. Transfert de charges

Les transferts de charges s'élèvent à 9 801€ euros et correspondent aux remboursements de formation, de la prévoyance et de la CPAM.

V – AUTRES INFORMATIONS

A. Effectif moyen

	Nombre
Cadres	2
Employés	15
TOTAUX	17
Equivalent ETP	11,65
Service civique	1



B. Bénévolat

L'association bénéficie de l'aide de 189 bénévoles équivalent à 1,3 ETP. La valorisation de cette contribution s'élève à 19 940 € à partir du montant du SMIC horaire brut (9.53€) et selon :

- 5 bénévoles à l'EPE à raison de 480H de bénévolat dans l'année
- 17 bénévoles à l'EPN à raison de 760H de bénévolat dans l'année
- 167 bénévoles à raison de 5H/personne (estimation) pour la Fête de la Goutte d'Or

C. Engagements hors bilan

C.1 -Cession de créances

Néant

C.2 - Cautions bancaires

Néant

C.3 – Engagements de retraite

Une provision pour engagement de retraite est déterminée pour les salariés de plus de 55 ans : le montant de cette provision s'élève à 11 334 € au titre de 2015.

C.4 - Engagements de crédit bail

Achat de deux photocopieurs en crédit bail :

Pour la SSB, loyer trimestriel de 339€ TTC, engagement de 5 ans à compter du 25/05/13 (21 trimestres),

Pour l'EPE, loyer trimestriel de 160€ TTC, engagement de 5 ans à compter du 24/05/13 (21 trimestres),

D. Dirigeants

Le montant global des indemnités versées aux membres du conseil d'administration est de :
Néant

E. Filiales et participations

L'association ne détient aucune participation au sein de sociétés.

F. Informations relatives aux honoraires d'audits et de commissariat aux comptes

Le Cabinet MOITRIER assure la mission de commissariat aux comptes. A ce titre, ses honoraires s'élèvent à 4 200€ TTC.



GERARD MOITRIER

EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

35, Rue du Sentier - 75002 PARIS
Tél. : 01 48 74 50 00+ - Fax : 01 48 74 58 67

SALLE SAINT BRUNO
Association régie par la loi de 1901
9, rue Saint Bruno
75018 PARIS

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS
REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 décembre 2015

Aux membres de l'Association,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé et que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Paris, le 6 mai 2016

Le Commissaire¹ aux Comptes


G. MOITRIER